

RETRAITES :

Le 7 septembre, TOUS DANS LA RUE !

Nous devons tous
descendre
massivement dans la
rue le 7 septembre ;

Car c'est UNE RÉFORME INJUSTE ! Elle est destinée avant tout à répondre aux exigences des marchés financiers et des agences de notation. Elle s'inscrit de ce fait dans les politiques d'austérité et de rigueur réclamées par ces mêmes marchés. En clair, il faut faire payer le prix de la crise aux salariés, aux chômeurs, aux retraités, aux jeunes,.... Personne ne sera épargné mais ce seront principalement les jeunes, les précaires et les femmes qui la paieront au prix fort.

Car cette réforme est INEFFICACE et va AGGRAVER LE CHÔMAGE ! Reculer l'âge du départ à la retraite dans le contexte de chômage de masse que nous connaissons va tout simplement reporter les déficits des caisses de retraite vers celles du chômage et précariser encore un peu plus les jeunes. Le retour au plein emploi doit donc être un préalable à tout allongement des durées de cotisation.

Car elle ne règlera pas le problème de la PÉNIBILITÉ ! La réforme confond invalidité et pénibilité. Les salariés qui ont eu des conditions de travail pénibles doivent pouvoir prendre leur retraite avant leurs 60 ans. Un système juste doit être mis en place pour la prise en compte de la pénibilité du travail.

Car elle REPOSE à 85% sur les épaules des seuls salariés ! Ces deux dernières décennies, la masse des salaires n'a fait que diminuer dans le produit intérieur brut (PIB) (-10% sur la période). Faire reposer cette réforme presque entièrement sur les épaules des seuls salariés est donc une injustice supplémentaire. Les revenus du capital doivent contribuer au financement des retraites au même niveau que ceux du travail.

RECUL DE L'ÂGE DE LA RETRAITE.



Car elle écarte les salariés et les retraités du partage des gains de productivité. La financiarisation de l'économie a conduit à ce que les gains de productivité ne servent plus qu'à augmenter la rémunération du capital. Les salariés et les retraités sont maintenant exclus du partage des gains de productivité et ils ne touchent plus la part qui leur revient. Au rythme actuel de ces gains, la richesse produite en 2050 sera le double de celle produite aujourd'hui. Il n'est donc pas nécessaire de travailler jusqu'à 62 ans ou même 67 ans pour créer les richesses dont nous aurons besoin à l'avenir. Une plus juste répartition suffit et suffira pour combler les déficits des caisses de retraite même si l'espérance de vie augmente encore de quelques années.

Car elle va, au final, tout de même diminuer les pensions. De plus en plus de salariés ne pourront plus cotiser le nombre de trimestres nécessaires (à cause du chômage). C'est là toute l'hypocrisie de ce gouvernement qui affirme ne pas vouloir toucher au montant des pensions mais fait tout pour dégrader la situation de l'emploi. A savoir :

- la défiscalisation des heures sup' qui a conduit à la destruction de 400 000 emplois,
- le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux soit une destruction de 30 000 emplois,
- l'autorisation pour un retraité de reprendre dès le début de sa retraite un emploi,
- la remise en cause des 35 heures,
- etc, etc...

Après 40 ans de cotisations, 60 ans, c'est l'âge de la retraite !

Enfin, nous devons combattre ce projet car il ne répond pas aux revendications de la CFE-CGC qui sont :

- La création d'une TVA sociale affectée au financement des éléments de solidarité de la retraite (minimum vieillesse,...) ;
- La suppression des 30 milliards d'exonérations de charges patronales qui à elle seule réglerait le problème de financement des retraites ;
- Le maintien de l'âge maximal de 65 ans pour obtenir le taux plein sans condition de nombre de trimestres validés ;
- La convergence du régime général avec les régimes spéciaux et fonctions publiques ;
- La prise en compte de la pénibilité dans le cadre de la santé au travail ;
- La prise en compte des années d'étude et de stage ;
- La prise en compte des salariés ayant cotisé dans plusieurs régimes de retraites (poly-pensionnés).

Pour la CFE-CGC, le projet du gouvernement n'est pas acceptable pour les salariés, les jeunes, les précaires, les chômeurs et les retraités.

Pour défendre la retraite à 60 ans,
**le 7 septembre, rejoins
dans les cortèges tes
délégués CFE-CGC.**
Départ de la manifestation à
14h30 place de la gare à Metz.



**AU SERVICE DES
SALARIES D'AUJOURD'HUI
ET DE DEMAIN**



Le + syndical

Vos délégués CFE-CGC